

## Charte égalité professionnelle

---

La **Charte égalité professionnelle** adoptée par ALTEAM et BIA Consulting a pour objet de témoigner de son engagement en faveur du respect de l'équité/parité professionnelle au sein de son organisation.

En vertu de cette Charte, ALTEAM et BIA Consulting s'engagent principalement sur deux domaines : l'égalité femmes / hommes, et l'emploi des seniors.

Cela implique :

- L'interdiction de discriminations en matière d'embauche,
- L'absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière,
- L'information et la mise en place de mesures de prévention du harcèlement dans l'entreprise auprès de ses salariés.